

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX: Rue Nain, 1. Roubaix, Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Elections au Conseil général

RÉSULTATS

Table with 5 columns: CANTON DE TOURCOING-SUD, Inscrits, Votants, M. Leurent, M. Hassebroeck. Rows include Tourcoing, Mouveaux, Marq-en-Barœul, Bondues.

Table with 5 columns: CANTON DE LANNOY, Inscrits, Votants, M. Descat, Nuls. Rows include Lannoy, Lys, Leers, Toufflers, Hem, Forest, Tressin, Ascq, Annappes, Flers, Sully, Williams, Baisieux, Chéréng, Gruson, Austaing.

Table with 5 columns: CANTON DE LILLE-OUEST, Inscrits, Votants, M. Saint-Léger, Nuls. Rows include Lille, Saint-André, Lambersart, Marquette, Wambrechies.

Table with 5 columns: Cantons de Pont-à-Marcq, Cantons de Solre-le-Château, Cantons de Condé, Cantons de Valenciennes, Cantons du Quesnoy-Ouest, Cantons de Landrecies. Columns: Inscrits, Votants, M. Desmoutier, c. sort., M. Ronez-Zénon, c. s., M. Renard, cons. a., M. Lemaire, c. s., M. De l'Épine, c. s., M. Marie-Soufflet, c. s., Nuls., M. Legrand, Nuls., M. Ed. Hamoir, Nuls., Nuls.

Table with 5 columns: Canton d'Hazeubrouck-Sud, Canton de Bailleul-Sud-Ouest, Canton de Douai-Nord, Canton du Gateau, Canton d'Avagnes-Sud. Columns: Inscrits, Votants, M. Bieswal, c. s., M. Pichon, c. s., M. Maurice, c. s., M. Seydoux, maire du Gateau, M. Maillot, c. s., Nuls.

Elections au Conseil d'arrondissement

Table with 5 columns: CANTON DE ROUBAIX-EST, Inscrits, Votants, M. J. Lefebvre, Nuls. Rows include Roubaix, Wattrelos.

Table with 5 columns: CANTON DE ROUBAIX-OUEST, Inscrits, Votants, M. Stoen-Pin, Nuls. Rows include Roubaix, Croix, Wasquehal.

Table with 5 columns: Canton d'Haubourdin, Canton de Lannoy, Canton de Quesnoy-s.-Dedde. Columns: Inscrits, Votants, M. Billon, c. s., M. Telliez, c. s., M. Lambin, c. s., Nuls.

ROUBAIX, 13 JUIN 1870

D'après nos lettres de Paris, on parle beaucoup d'un article assez vil consacré par le Moniteur à la question du Saint-Gothard. C'est le nom donné à un projet de chemin de fer reliant l'Allemagne du Nord et l'Italie au moyen d'un tunnel alpestre.

Voici les conclusions du Moniteur: On se souvient combien la Prusse s'est émue naguère à la seule pensée de voir un chemin de fer traversant la Belgique aux mains d'une compagnie française, comment le Cabinet de Berlin, sans intervenir directement lui-même, ou du moins en dissimulant son intervention, a su éveiller les défiances des Belges et leur persuader que c'en était fait de leur neutralité si leur territoire était parcouru par des ingénieurs français, par des employés français, par des wagons français. Pourquoi ne suivrions-nous pas son exemple, et ne signalerions-nous pas à notre tour au gouvernement helvétique les dangers qu'il y aurait à laisser altérer sa neutralité par l'exploitation, aux mains d'agents prussiens, d'une ligne qui traverserait son territoire.

M. de Bismark, l'année dernière, ne voulait pas de Français en Belgique. Pourquoi ne lui donnerions-nous pas à entendre aujourd'hui, — avec toute la courtoisie que peut nous inspirer notre

amour de la paix, — que nous ne voulons pas, nous, de Prussiens en Suisse? Des renseignements positifs nous permettent d'affirmer, dit un de nos correspondants, que la question est loin d'avoir la gravité que le Moniteur lui attribue. Elle ne prend point notre Gouvernement au dépourvu. Les réserves nécessaires ont été posées, il y a deux ans, par le Cabinet des Tuileries dans le sens du maintien de la neutralité du territoire suisse; elles ont été acceptées par la Prusse et les autres Etats contractants.

On parle beaucoup, dans le monde politique, du plan électoral soumis par M. Guyot-Montpayroux, au Corps législatif. Nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître cet ingénieux travail. Il se résume comme il suit:

Le nombre des communes serait réduit à 4,300.

Au-dessus de la commune se trouverait une division intermédiaire entre l'arrondissement et le département actuel, à laquelle on pourrait maintenir d'ailleurs le nom du département: le nombre en serait de 225. Enfin, au-dessus de la commune et du département servant de lien à un certain nombre d'entre-elles, se trouverait la province reconstituée, groupant l'ensemble de tous les intérêts régionaux, développant toutes les initiatives locales, présentant des centres de résistance efficaces contre tous les genres de despotisme; garantie de l'ordre public et de la liberté.

L'ensemble de ce système donne donc 4,300 communes comprenant une en moyenne 2,320 électeurs; départements comprenant chacun moyenne 20 communes (c'est-à-dire 46,400 électeurs); et enfin 25 provinces contenant en moyenne 9 départements (c'est-à-dire 400 communes et 417,000 électeurs).

Le nombre des mandataires de la souveraineté nationale devrait être: dans les groupes communaux, d'un conseil par 100 électeurs; dans les groupes départementaux, d'un conseiller par 1,000 électeurs; dans les groupes provinciaux, d'un conseiller par 10,000 électeurs; dans le groupe des intérêts nationaux d'un député par 25,000 électeurs.

Le Journal officiel promulgue un décret qui réorganise par l'élection les Conseils généraux institués en Algérie dont les membres ont été nommés jusqu'à ce jour par l'Empereur.

Le journal du gouvernement publie un rapport du ministre de la guerre qui propose un nouveau mode de classement des officiers présentés pour le grade supérieur, ce rapport est approuvé par l'Empereur.

Le télégraphe nous transmet très sommairement le résumé des déclarations faites par le maréchal Prim aux Cortès. Le ministre a déclaré que le gouvernement espagnol avait cherché successivement quatre candidats à la couronne mais sans succès. Il a ajouté qu'il trouverait peut-être un candidat nouveau dans trois mois, mais qu'il ne pouvait être en aucune façon question du prince Alphonse de Bourbon, attendu que lui, Prim, n'appuiera jamais une restauration et qu'il se contente de « sauvegarder la liberté d'une main énergique ».

EDMOND DEVAL.

HIER AUJOURD'HUI - DEMAIN

On parle d'un projet de loi destiné à introduire d'importantes modifications dans la législation sur les partages entre héritiers. L'article 882 du Code Napoléon porte que, dans la composition des lots d'une succession, on doit attribuer à chaque lot, s'il se peut, la même quantité de meubles, d'immeubles et de droits ou créances de même nature et valeur.

Le nouveau projet a pour but, au contraire, de poser en principe que, dans la formation des lots, on devra éviter de morceler les héritages et de diviser les exploitations.

Ce serait un immense bienfait, surtout pour l'exploitation agricole et industrielle.

Sur la proposition de M. Martel, la commission du budget a pris la résolution d'obliger le ministre des finances à publier dorénavant au Journal officiel les nominations des receveurs généraux, des percepteurs et des receveurs particuliers.

On voudrait obliger aussi le ministre des finances à publier chaque trimestre les nominations faites aux débits de tabac importants.

Sur la proposition de son rapporteur, M. Buisson-Billaud la commission demanderait l'abolition, à partir de 1871, de ce qui reste

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 14 Juin 1870.

— 37 —

LES TRAQUEURS DE DOT

PAR

MM. A. DE PONTMARTIN ET FR. BÉCHARD

TROISIÈME PARTIE.

M. Caboché reprit d'un ton doctoral: — Et pourrais-je, sans trop de curiosité, vous demander quelle direction vous comptez donner à vos études? — L'Histoire. — Très bien! Et quelle partie de l'Histoire?

— L'histoire de France, de la première race, bégaya Gontran, qui envoyait in petto le savant à tous les diables.

— Vous avez bien raison. Il y a encore beaucoup à apprendre sur les origines de la monarchie française... Dites-moi... Pensez-vous, comme beaucoup d'érudits qu'il ait existé plusieurs Glodion?

— Parbleu! s'écria Gontran de l'air dégagé d'un connaisseur sûr de lui-même. Dans une seule séance, j'en ai vu vendre cinq l'autre jour, à l'Hôtel Drouot, en pâte tendre!

M. Caboché se pinça les lèvres et tourna brusquement sur ses talons pendant qu'un sourire ironique effleurait les lèvres des assistants.

Marcelle eut pitié du malencontreux néophyte, — une de ces pitiés plus cruelles que la raillerie.

— Monsieur de Montfrin, dit-elle, au lieu de vous faire battre par l'Académie des inscriptions, vous devriez aller tenir compagnie à ce pauvre M. Sigismond Saintis. Votre ami est tombé de cheval, et nous l'avons rapporté chez lui dans un état pitoyable.

La place n'était plus tenable; M. de Montfrin salua et sortit.

Décidément Marcelle n'avait pas lieu d'être trop mécontente de sa journée; car, dix minutes après, elle vit entrer Alfred de Fleurance, dont la figure renversée annonçait quelque catastrophe d'un autre genre.

Il semblait à la fois navré et embarrassé. On eût dit qu'il désirait un moment d'entretien secret avec le baron et qu'il craignait de l'obtenir.

Pourquoi cette consternation de M. de Fleurance? Quelles raisons avait eues Gontran et Sigismond pour échanger leurs habitudes, leurs physionomies et leurs rôles? C'est ce que nous allons expliquer.

VI

Fernand n'avait pas un moment perdu de vue le marquis de Sivry. A mesure que les embarras du brillant gentilhomme allaient croissant et que de vagues rumeurs annonçaient comme prochain le mariage de mademoiselle d'Anglars, il était visible que la sourde irritation de Wilfrid s'envenimait et qu'il roulait dans sa tête des projets menaçants.

Entre ces deux hommes qui paraissaient inimes et en étaient arrivés à se voir presque tous les jours, il y avait, d'une part, méfiance haineuse; de l'autre, surveillance attentive. M. de Sivry se sentait observé, deviné, dominé, enlacé; il haïssait de joug étrange, et pourtant, par une contradiction fort explicable, attribuant au comte de Santa-Maria une autorité mystérieuse dans la maison d'Anglars, il semblait souvent prêt à le prendre pour confident.

Fernand possédait, d'ailleurs, pour le

faire parler dans les heures de crise, un moyen infaillible: il l'invitait à dîner. Il avait remarqué déjà que Wilfrid avait l'air de chercher à s'étourdir à table, au risque d'y oublier sa prudence habituelle, toutes les fois qu'il était serré de plus près par un créancier ou préoccupé de quelque pensée malfaisante.

Ce jour-là en s'asseyant en face du comte de Santa-Maria, M. de Sivry lui parut plus sombre que jamais. Peu à peu, sans s'égayer, il s'anima. Au dessert, après avoir bu quelques verres d'un pacaret incomparable, il dit brusquement: — Eh bien! c'est donc décidé? les d'Anglars donnent leur fille à ce grand nigaud de Fleurance?

— Qu'est-ce que cela, vous fait? riposta le comte, en le regardant fixement. Wilfrid tressaillit.

— Oh! rien... rien... un peu de curiosité, voilà tout. Et vous, comte, croyez-vous à ce mariage?

— Moi? allons donc! Mais en quoi diable tout cela peut-il vous intéresser?

— Que m'importe, en effet... et à vous aussi?... répliqua M. de Sivry, qui avait retrouvé tout son aplomb et dont le froid regard se croisa de nouveau avec celui de Fernand.

— Oh! cela m'est très indifférent, sauf qu'il me déplaît à moi-même à vous sans doute, de voir le nom de mademoiselle d'Anglars servir de texte à un comérage absurde... Car ce bruit n'a pas

le sens commun... Alfred de Fleurance n'est pas de poids, pas plus que ses deux acolytes, Gontran de Montfrin et Sigismond Saintis... On n'a qu'à souffler dessus pour qu'ils disparaissent... Je ne demanderais pas huit jours pour les supprimer.

— Oh! vous, vous êtes un sorcier, c'est connu, reprit Wilfrid, s'animant de plus en plus; mais d'autre aussi, ajouta-t-il avec un accent singulier, peuvent avoir leur petit sac à matances...

— Tenez, marquis, interrompit à ce mot Santa-Maria, de l'air empressé d'un homme qui sait désormais tout ce qu'il voulait savoir et qui n'a plus rien à apprendre, vous avez aujourd'hui vos diables noirs. Au lieu de nous monter la tête, allons fumer un cigare en compagnie de ce vieux rhum que vous ne méprisez pas.

Le lendemain, Fernand sollicita, passage des Panoramas, une douzaine de ces volumes rares, qui flairaient comme baume pour les bibliothèques, et il écrivait à Sigismond un gracieux petit billet.

— Vous sentez, lui disait-il, pourrais-je m'apprendre si je ne me suis pas attrapé...

Sigismond accourut. Il admira les élévères et les incunables. Fernand, après l'avoir prié d'accepter le plus précieux de ces livres bouquins, ajouta négligemment:

— Ah! ça, que me suis-je laissé dire? Vous cédez la place à cet étourneau d'Alfred de Fleurance?

— Il le faut bien! répliqua Sigismond